



Boucle de l'Eau

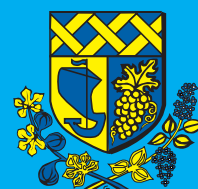
Berges Saines

Les Tréteaux de La Frette

le courrier frettois



BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE SUR SEINE





GROUPE LEGENDRE
immobilier

01 34 50 53 96 - www.legendre-immobilier.fr

RECHERCHONS PAVILLONS, APPARTEMENTS, TERRAINS

ACHAT - VENTE

119, Boulevard de Pontoise - 95530 La Frette-Sur-Seine



Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location



*Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.*

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

Un engagement déterminé

SOMMAIRE

- éditorial 3
- actualités 4-11
- scolaire - enfance - jeunesse 12
- seniors 12
- environnement 13
- culture-loisirs 14-18
- associations 19
- sports 19-20
- agenda 21
- tribunes 22
- album 23-24

Chaque jour, avec l'équipe qui m'entoure, nous faisons tout notre possible pour nous montrer dignes de la mission que vous nous avez confiée. Nous le faisons toujours avec la même passion et avec les moyens, malheureusement trop limités, dont nous disposons.

En 2012, nous avons réussi à reconstituer un centre ville autour du pôle gare. Les activités existantes s'y développent et de nouveaux commerces s'implantent. Le service de minibus est bien accueilli et son fonctionnement sera adapté pour répondre encore mieux aux besoins.

Notre gare a été réhabilitée avec succès. Elle participe de la dynamisation générale. **Les quais vont être rehaussés** dans les prochaines semaines pour accueillir les nouvelles rames du Transilien (voir article page 10). Nous l'avons demandé aussi pour des raisons de sécurité.

Mais il reste que le trafic de la ligne J connaît toujours trop d'incidents et de retards. **Je viens, à nouveau, d'intervenir auprès du président de la SNCF, Guillaume Pépy,** pour demander qu'il y soit remédié.

Les projets de la municipalité pour 2013 sont nombreux et importants (voir les extraits du discours des vœux). Les travaux d'aménagement du quai de Seine entre la rue Pasteur et la rue de la Gare y occupent une place de choix. Ils vont bientôt commencer et dureront plusieurs mois. Il en résultera inévitablement des contraintes que nous essaierons de limiter au maximum pour les riverains, mais aussi pour nos manifestations et festivités.

Les problèmes du boulevard de Pontoise seront également au centre de notre attention. Avec le conseil général qui est notre partenaire pour la RD 392, nous agissons conjointement pour améliorer un cadre de vie qui a été très « chahuté » dans la dernière période.

Bonne lecture à tous !



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté d'agglomération du Parisis

Conseil municipal du 10 décembre 2012

Approbation du PLU de la Frette

Approuvé, il devient exécutoire le 20 janvier 2013 et se substitue à l'ancien POS de 1986.

Mise en accessibilité de la salle Paulette Arragon

Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération du Parisis et demande d'aide exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire.

Séjours des accueils de loisirs avec nuitées

■ « Contes et légendes bretonnes »

Approbation d'un séjour pour 20 enfants (6 à 11 ans) au Château de Kersaliou à Saint Pol de Léon (Finistère).

■ « Escapade en Gironde »

Approbation d'un séjour pour 20 enfants (6 à 11 ans) à la base de loisirs de Montalivet (Gironde).

Avis du Conseil municipal sur le programme prévisionnel d'investissement des lycées 2012-2022

Avis défavorable au nouveau PPI qui ne prévoit qu'un ajustement des lycées du secteur du Parisis et ne retient pas le projet de réalisation d'un nouveau lycée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Parisis (à Montigny-lès-Cormeilles).

La création d'un lycée est pourtant indispensable compte tenu de l'évolution des besoins sur le territoire et, en tout premier lieu, du développement démographique.

Conseil municipal du 7 février 2013

Réforme des rythmes scolaires

A l'unanimité, le Conseil sollicite une dérogation pour le report en 2014 de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Aménagement de l'espace identitaire

Autorisation pour signer le marché de travaux.

Contrat d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux

Convention Tripartite relative à la vérification des conditions du regroupement familial

Autorisation de signer la convention. ■

1^{er} janvier 2013 : extension de la communauté d'agglomération



La Communauté d'agglomération du Parisis, née en 2005 (le premier Conseil communautaire s'est tenu le 12 décembre 2005 dans notre mairie), avait franchi une étape importante en janvier 2011 en se transformant en communauté d'agglomération. Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne avec l'arrivée de quatre villes (Bessancourt, Franconville, Sannois et Taverny).

La loi du 16 décembre 2010 « de réforme des collectivités territoriales » a entraîné des discussions sur le schéma départemental de coopération intercommunale : le premier projet proposé par le préfet portait le

nombre de communes à seize. La volonté unanime des six communes « fondatrices » a finalement prévalu.

Cette intercommunalité (de six communes et 90 000 habitants) change de dimension avec quatre communes supplémentaires et un quasi doublement de la population (près de 184 000 habitants), tout en respectant une logique de continuité de territoire.

Soixante élus siègent, dorénavant, au sein du conseil communautaire : six par commune, sans distinction de taille. ■



Le contrat régional, signé en 2008, doit s'achever cette année. Après la rénovation complète de la salle Albert Marquet, nous avons procédé l'année dernière à la fin de la réhabilitation de notre église Saint-Nicolas. Les travaux – d'un montant de 473 000 € - ont concerné aussi bien l'intérieur que l'extérieur, avec la totalité des façades (y compris celles du presbytère). A cette occasion, le clocher « au bord de l'eau » a retrouvé les abat-sons qui avaient disparu en 1969, lors de la précédente rénovation.

Au chevet de l'église, notre monument aux morts a été également réhabilité et le poilu a même retrouvé son fusil Lebel disparu voici plusieurs dizaines d'années.

La troisième (et dernière) opération du contrat régional sera exécutée dans les prochains mois. Elle porte sur l'aménagement de ce que nous appelons « l'espace identitaire ». Au cœur du vieux village, cet espace s'étend depuis l'église jusqu'à la rue de la Gare. Le parvis, le parking et la promenade vont être restaurés dans le strict respect du site. La voirie sera également refaite en procédant à l'enfouissement des réseaux (ce sera une première étape sur les quais ...).

Le coût global prévisionnel de l'opération est de 1 000 000 €. Nous serons subventionnés à hauteur de 80 % par la région, le département, la communauté d'agglomération grâce à un fond de concours et, enfin, par le SDEVO. **Au total, un financement vraiment exceptionnel pour la commune.**

Autre dossier majeur : le Plan Local d'Urbanisme. Le PLU vise, naturellement, à préserver le caractère de La Frette qui entend rester une commune à échelle humaine, à vingt minutes de Paris Saint-Lazare et il prévoit une évolution mesurée de la population. Plusieurs zones d'aménagement ont été définies pour permettre, notamment, la réalisation de logements sociaux.

Mais chacun sait (et l'Etat le premier) que nous ne pourrons jamais atteindre les objectifs fixés par la loi SRU et qui viennent encore d'être durcis (on passe de 20 à 25 %).

Le commissaire enquêteur l'a clairement souligné dans son rapport, aux termes de l'enquête publique sur le PLU.

Chacun connaît la situation particulière de La Frette ... Nous sommes confrontés à des difficultés de tous ordres dont on doit tenir compte (zone inondable, secteur protégé, carrières, relief des coteaux, manque de terrains, coût du foncier,...), elles sont incontournables.

Nous ferons donc ce que nous pouvons, **mais nous n'accepterons jamais que l'on dénature notre ville** (appréciée pour son charme, c'est une vitrine du Parisis) et **ceci au nom d'une loi technocratique à laquelle nous ne serions même pas soumis si nous nous trouvions à quelques kilomètres plus loin de Paris.**

Les programmes déjà réalisés sont tous de belle qualité. Ce fut le cas pour la résidence Saint-Nicolas ; cela l'est aussi pour la résidence Kaminagai, inaugurée en octobre 2012. **Grâce à ses dix-sept appartements, notre taux de logements sociaux a tout de même progressé de 60 % !!**

Avec le Logement Français, nous avons un autre projet pour réaliser trente cinq logements sociaux supplémentaires au 108 rue d'Argenteuil. **Son contenu reste exactement dans la ligne de ce qui a été présenté et débattu avec l'association des riverains.** Nous envisageons aussi la construction d'une résidence pour seniors dans la zone d'aménagement de l'avenue des Lilas. Cela répondrait à un besoin réel et présenterait de nombreux avantages. J'ajoute que pour manifester notre bonne volonté nous avons résigné un contrat de mixité sociale, ainsi qu'une convention avec l'EPF Val d'Oise, après un vote unanime du Conseil municipal.

Nous voulons conserver le cadre de vie des Frettois, mais nous voulons aussi répondre à leurs besoins et c'est ce qui nous conduit à développer le dynamisme commercial et l'attractivité du centre gare.

Ma grande fierté, c'est d'avoir donné un cœur de ville à La Frette qui n'en avait pas vraiment jusque là. C'est une réussite qui fait l'objet d'une quasi unanimité. Les Frettois font désormais leurs courses chez eux, et sans aucun problème de stationnement : il a été mis un terme à une évasion commerciale qui dépassait 90 % à La Frette. Enfin, nos concitoyens se félicitent d'une convivialité retrouvée.

Le projet de requalification du centre gare apportera la touche finale à l'aménagement de ce quartier. Il concernera la voirie, le mobilier urbain et l'éclairage public. L'étude de faisabilité a été effectuée, puis débattue en comité consultatif. Elle va être maintenant finalisée en vue d'une réalisation des travaux, courant 2014.

J'en viens à un sujet qui intéresse toujours beaucoup les administrés (et dans toutes les villes) : c'est la voirie. En 2012, nous avons refait la rue Aristide Briand et la rue de la Grande Côte. En 2013, nous y consacrerons une enveloppe budgétaire du même ordre (250 000 €). Bien entendu, et compte tenu du coût (1 300 € le mètre linéaire), tout n'est pas possible.

En 2013, nous nous occuperons prioritairement de la rue du 11 novembre (dans le prolongement de la rue Aristide Briand) ainsi que des trottoirs de l'avenue Charles de Gaulle (côté cimetière) et du boulevard de Pontoise avec une première portion entre la rue de la Gare et la rue Marcellin Berthelot (devant les commerces).

Beaucoup d'autres rues nécessiteraient des travaux : c'est le cas de la rue d'Argenteuil. Ils seront programmés après le transfert à l'interco de la partie frettoise de cette rue. C'est le cas aussi de la rue Albert Marquet, très dégradée et qui pourrait être refaite en 2014, avec une subvention du conseil général, au titre du dispositif « ARCC Ecole » (aide aux routes communales et communautaires).

D'autres travaux seront entrepris en 2013 sur les bâtiments communaux. Il y aura le ravalement de la mairie et de l'espace Roger Ikor. Je mentionnerai également la mise en accessibilité de la salle Paulette Arragon aux PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Et puis, comme chaque année, nous procèderons à un certain nombre de travaux dans nos écoles. Un projet de construction d'un centre de loisirs plus grand et plus fonctionnel aura sa place dans un contrat régional (le troisième de notre histoire) qu'il faut préparer dès maintenant.

Il me faut encore évoquer le sujet de nos finances communales. Pour la huitième année consécutive, nous avons poursuivi notre politique de désendettement. Au 1er janvier, le montant de la dette est de 2 799 000 € et depuis 2005, elle a diminué de 1 217 000 €.

L'encourt par habitant s'établit à 606 € ; soit une baisse de 33 % par rapport à 2005. Notre endettement est l'un des plus faibles de la communauté d'agglomération.

J'ajoute que 98 % de notre dette est à taux fixe et que nous n'avons souscrit à La Frette, aucun emprunt toxique. Enfin, j'annonce **que les taux**

des impôts locaux n'augmenteront pas en 2013. Cela fera quand même douze ans qu'ils n'ont pas bougé.

Il me reste à évoquer notre intercommunalité. Avec le passage en communauté d'agglomération en janvier 2011, nous avons franchi une étape importante. Depuis le 1er janvier de cette année, une nouvelle page se tourne avec l'arrivée de quatre villes (dans l'ordre alphabétique : Bessancourt, Franconville, Sannois et Taverny). Bienvenue à ces villes voisines et à leurs élus.

Chaque ville doit trouver sa place et se sentir à l'aise dans notre interco. Celle-ci va devoir s'engager dans une plus grande mutualisation des services (ce sera d'ailleurs une obligation légale) et elle devra ainsi renforcer sa proximité avec nos populations. Jusqu'ici, **nous avons toujours travaillé sur la base du consensus et au-delà des clivages politiques. Avec la volonté, également, de préserver l'identité des communes. Il nous faut continuer dans cette voie** en s'inspirant de cette citation de Paul Valéry « Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos différences ».

Nous avons élaboré ensemble, et fait voter, un projet de territoire à dix qu'il nous appartiendra d'enrichir. Nous avons également signé un protocole d'accord politique qui touche notamment à la gouvernance. Nous serons très attentifs à leur respect. En particulier pour ce qui est de garantir, à l'horizon 2014, le maximum de représentation possible aux petites villes.

A tous, à vous tous, je renouvelle mes vœux et je terminerai avec une citation du philosophe Gaston Berger « Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer. »

Très bonne année et vive 2013 ! ■



Etat civil

Naissances

Amanda CARON
Elyne VIDAL
Armand BIGOT
Matéo TEIXEIRA THIEBAUT

Mariages

David BARBOSA et Anne VILLEMOT

IN MEMORIAM



André nous a quittés Ce matin, froid et gris, nous étions quelques Frettois à accompagner André Bay à sa dernière demeure, dans notre petit cimetière.

A La Frette peu le connaissaient, même s'ils l'avaient rencontré à l'espace Roger Ikor lors des expositions auxquelles, tant qu'il l'a pu, il ne manquait de se rendre.

C'était mon cas il y a dix ans. C'est lors d'une visite de la maison de Jacques Chardonne avec Les Amis de La Frette, que j'ai découvert André Bay. Frappé par ses peintures de notre village, j'avais alors imaginé de les exposer. Il a fallu quelques temps pour qu'il accepte cette idée et la préparation de l'exposition m'a permis de mieux le connaître.

Arrivé à La Frette en 1926, il a alors 10 ans, il y restera toute sa jeunesse. Placé entre sa mère, Camille Belguise, et Jacques Chardonne qui, disait-il, écrivaient en permanence, il ne pouvait qu'être tenté par la littérature. Mais André Barbier, qui était devenu son ami, l'a initié très tôt à la peinture et lui a donné l'envie de représenter le paysage qu'il voyait de sa terrasse. Alfred-Marie Lepetit fut aussi l'un des ses professeurs.

Ayant envisagé de faire les Beaux Arts ou le professorat (il a été instituteur auxiliaire à l'école Aristide Briand en 1936-1937), il rejoindra finalement les éditions Stock dont il deviendra Directeur. Il restera pendant 40 ans dans l'édition.

Au fil de nos discussions j'ai réalisé que j'avais lu André Bay car il a été le premier traducteur de Lewis Carroll et son « Alice au pays des merveilles » ou encore de R. L. Stevenson et « L'île au trésor ».

Me parlant des nombreux livres qui l'entouraient et de leurs auteurs, j'ai réalisé qu'il était un extraordinaire « passeur d'écrivains ». Parcourant le monde, au contact des éditeurs, il avait pour objectif de faire connaître la littérature étrangère en France. Karen Blixen, Pearl Buck, Katherine Mansfield, Virginia Woolf ou Anaïs Nin, c'est lui. Mais aussi Scott Fitzgerald, Mark Twain ou Elia Kazan. Plus de 2000 titres seront ainsi publiés sous sa direction.

Décès

Roland QUESNEL
Denise CHAMBARD veuve PIRONNET
Alice AUTISSIER Veuve GARCIA
Denise BERTHIER veuve GRINDEL
Zohra MANSOURI
Georges FERRÉ
Marie-Claude PIERRONT épouse GAUTHIER
André BAY ■

André Bay a été aussi le gardien de la mémoire de Jacques Chardonne avec « l'Association des amis de Jacques Chardonne », dont il était le secrétaire, et la publication des « Cahiers de Jacques Chardonne ».

Ce travail ne l'empêchera pas d'être aussi un auteur éclectique : une anthologie de contes pour enfants « Trésor des comptines », une vie du peintre Pascin, des romans « L'Ecole des vacances, La Carte du tendre, Où sont nos amoureuses, Aimez-vous les escargots ?,... ». Si son approche démontre une connaissance approfondie des sujets abordés c'est aussi l'occasion d'une réflexion sur la vie, l'amour et la mort. Une approche amoureuse de la femme transparait dans toute son œuvre. D'autres livres sont écrits en parallèle de ses recherches picturales « Des mouches et des hommes, Dérives blanches... ».

Ceci nous ramène à La Frette puisque l'espace Roger IKOR a accueilli ses peintures en janvier 2004. Ceux qui s'y sont rendus n'ont certainement pas oublié ses femmes-mouches coquines ou ses orchidées.

Traducteur, écrivain, peintre, ayant en mémoire beaucoup d'anecdotes sur Jacques Chardonne et les nombreux écrivains qu'il avait côtoyés, André Bay ne se mettait jamais en avant. Sensible, il appréhendait la solitude, lui qui avait vu disparaître beaucoup de ses amis, et je me souviens de l'émotion qui transparaissait dans sa voix lorsqu'il a évoqué son premier chagrin d'enfant à la mort de son grand-père. Quel conteur aussi quand il racontait la vie mouvementée de son chat Carlos !

André Bay repose, comme il le souhaitait, non loin des tombes de Jacques Chardonne et de sa mère Camille. Nous ne l'oublierons pas.

Jean Hourseau
Vice-président d'Art et Fête ■



ARRÊT TEMPORAIRE DU MINIBUS DU 4 AU 8 MARS

PERMANENCES DU DÉPUTÉ
JEAN-NOËL CARPENTIER

les lundis 8 avril, 13 mai et 10 juin 2013 de 18 h 30 à 20 h
69 rue de Chantepuits à
HerblayMission Locale de
la Vallée de Montmorency
(Franconville)

Le certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française est supprimé depuis le 1^{er} janvier 2013.

MISSION LOCALE DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY (FRANCONVILLE)

L'accueil des jeunes de 16 à 25 ans se fait maintenant au :
30 rue de la Station
95130 FRANCONVILLE
Tél : 01 39 32 66 03

Il y aura une permanence en mairie de La Frette, le mardi après-midi.

RAPPEL

Interdiction de quêtes sur la voie publique

La préfecture du Val d'Oise rappelle que les quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou dans les lieux publics sont interdites sur tout le territoire du département.

Elle indique la liste (consultable en mairie) et les dates des quêtes autorisées en précisant que les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête.

« Coup de gueule » d'un policier municipal

Etre au service du public de nos jours pour un policier municipal n'est pas une sinécure.

La population bien qu'elle requiert grandement l'intervention du policier en toutes circonstances n'est jamais satisfaite.

J'en ai pour preuve l'évènement encore récent dans les mémoires de l'affaissement de la chaussée boulevard de Pontoise où la circulation a dû être interrompue pendant plusieurs jours.

Les services techniques et la police municipale de la commune se sont dépensés sans compter pendant des heures et au-delà de leur vacation de service afin que les usagers puissent circuler du mieux possible sur la ville.

Dans ces circonstances, on a vu aussi un maire et un adjoint prendre à cœur le bien-être de leurs administrés en participant eux-mêmes à la régulation de la circulation en assistant les policiers pas assez nombreux pour tenir tous les postes.

Malgré cela, les critiques, les « noms d'oiseaux », les incivilités et les comportements inexcusables de la part de certains automobilistes, même de Frettois, ont largement fleuri lors des perturbations du trafic routier.

De même, la nouvelle réglementation du stationnement en centre-ville, autour de la Gare et dans des rues proches ne satisfait pas certains automobilistes, riverains et commerçants, qui n'ont pas compris que leur liberté puisse être restreinte et veulent que leur automobile soit non seulement un engin de locomotion mais aussi un objet décoratif, ce qui aboutit à voir des véhicules ventouses en centre-ville et à créer des difficultés de stationnement.

Difficile dans ces conditions de ne pas avoir recours à la répression du stationnement illicite qui n'est jamais agréable pour les habitants et les élus mais non plus pour les policiers municipaux qui n'ont pas vocation de sanctionner mais plutôt de « servir ».

L'opinion contradictoire du public laisse parfois pantois ; d'un côté on reproche de ne pas faire respecter le code de la route et de l'autre de ne faire que cela.

La lutte contre l'insécurité routière fait partie des tâches de la police municipale et les dangers représentés par les « passeurs de stop sans scrupule » ou les « irrespectueux des feux rouges sauvages » s'en plaignent amèrement ; « vous feriez mieux d'arrêter les voleurs ! » entend-t-on à longueur de journée. Cela fait aussi partie de nos attributions quoique La Frette-sur-Seine ne soit pas une ville criminogène et qu'il fait bon y vivre.

Bien que la répression des infractions au code de la route fasse maintenant partie des attributions de la police municipale définie par le législateur, celle-ci reste une police de proximité au service de tous et elle s'attache à satisfaire au mieux le requérant, en allant parfois au-delà de sa mission de service public.

Ce métier au service des autres, nous l'avons choisi il est vrai, et nous n'en attendons pas de reconnaissance, mais au moins du respect.

Respect de notre fonction et surtout respect de l'homme qui se trouve derrière l'uniforme.

Lorsque dans une commune, les lois et règlements sont observés, la vie de ses administrés se déroule plus sereinement sans tension avec autrui et permet d'assurer la sécurité et le bien-être de tous. Bien-être que nous, policiers municipaux, avons à cœur de maintenir dans une commune dont les élus ont su encore sauvegarder son caractère de village.

« La liberté c'est le respect des droits de chacun ; l'ordre c'est le respect des droits de tous. » (Eugène MARBEAU Conseiller d'Etat. 1900)

Le chef de police municipale,
Daniel SIRIZZOTTI ■

Fermetures de la mairie en 2013



samedi 30 mars (Pâques)
samedi 18 mai (Pentecôte)
lundi 20 mai (Pentecôte)
samedi 13 juillet (Fête Nationale)
samedi 20 juillet
samedi 27 juillet
samedi 3 août
samedi 10 août
samedi 16 août (Assomption)
samedi 17 août
samedi 2 novembre

A TITRE EXCEPTIONNEL,

- permanence uniquement l'après-midi vendredi 10 mai (Ascension)
- fermeture à 17 h (au lieu de 19 h)
 - mardi 24 décembre (Noël)
 - mardi 31 décembre (sauf une permanence pour les élections jusqu'à 19 h).

Berges saines 2013

Le grand nettoyage
de printemps
de nos berges



Comme une centaine d'autres communes riveraines de la Seine, nous participons pour la seconde fois à l'opération « Berges Saines » qui consiste à mobiliser tous les habitants, jeunes et moins jeunes, pour qu'au cours d'une journée (que nous souhaitons très festive), ils ramassent et évacuent tous les déchets que des inconscients ont abandonnés sur nos berges et qui les défigurent.

L'année dernière, 4 000 bénévoles avaient, dans 96 communes riveraines, collecté plus de 200 tonnes de débris divers - papiers gras, vieilles bouteilles, pneus, carcasses de voiture, matériel électroménager, etc.- sur près de 300 km du cours de la Seine. Les berges étaient redevenues ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être, un lieu privilégié de convivialité et de promenade pour les familles et les amoureux du fleuve.

Cette année, « Berges Saines » aura lieu le **samedi 6 avril**, à l'occasion de la Semaine du Développement durable et nous espérons que notre commune saura démontrer par sa mobilisation à quel point elle est attachée au charme de notre fleuve et de ses rives ainsi qu'à la sauvegarde de notre environnement.

Cette journée « écocitoyenne » permettra aux habitants de notre commune de se retrouver et de mieux se connaître tout en faisant œuvre utile, en redonnant vie à nos berges et à notre fleuve.

Soyons encore plus nombreux qu'en 2012 !

Si vous voulez participer :

Adressez-vous en mairie : **01 39 31 50 00**

mairie@ville-la-frette95.fr ■

Collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux reprendra à partir du **12 mars** et durera jusqu'au **26 novembre**, elle aura lieu tous les mardis matin (déchets à déposer le lundi soir à partir de 20 h).

La distribution des sacs en papier kraft s'effectuera dans la cour de la mairie les premiers samedis de chaque mois de collecte de 9h à 12h : **2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre**.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les sacs seront distribués en 2 fois à raison de 40 sacs par an pour les terrains dont la superficie est inférieure à 600 m² et 60 sacs par an pour les terrains dont la superficie est égale ou supérieure à 600 m².

Ramassage des objets encombrants

Le ramassage s'effectue le 1^{er} jeudi des mois impairs : 7 mars, 2 mai, 4 juillet, 5 septembre, 7 novembre.

Les encombrants sont à sortir la veille du jour de la collecte à partir de 20 h.

Rappel : **les gravats, les pneus et les déchets ménagers spéciaux ne sont pas collectés avec les encombrants.** ■

Calendrier des « Quais sans voitures » pour 2013



En accord avec la ville d'Herblay, les quais seront fermés :

■ entre l'église de La Frette et la Maison du Passeur :

dimanche 7 avril de 14 h à 19 h,

mercredi 1^{er} mai de 7 h à 19 h (la Seine en Fête),

vendredi 21 juin de 18 h à 24 h (fête de la Musique),

samedi 13 juillet de 18 h à 24 h (Fête nationale),

dimanche 15 octobre de 14 h à 19 h.

■ entre l'église de La Frette et la rue Jean Lefebvre :

dimanche 22 septembre de 5 h à 19 h (brocante). ■

Travaux en Ville

Les travaux de « l'espace identitaire » (entre la rue Pasteur et la rue de la Gare) doivent commencer dans les prochains jours et devraient se terminer durant l'été.

Tout sera fait pour gêner le moins possible les riverains et les différentes activités du secteur. L'accès à la mairie, en particulier, sera libre ; mais parfois seulement pour les piétons.

En ce qui concerne les festivités se déroulant à cet endroit, elles seront déplacées dans un autre lieu si elles ne peuvent se dérouler normalement. **Vous en serez prévenus en temps utile.**

Circulation interrompue les week-ends des 23-24 février et 2-3 / 9-10 mars.

Travaux de rehaussement des quais de la gare

La SNCF devrait débuter, courant février, ces travaux d'aménagement des quais de la gare (très attendus par de nombreux usagers) qui doivent permettre un accès plus facile dans les rames. Ils se termineraient en avril.

Les travaux sur les quais se dérouleront majoritairement le weekend, du vendredi soir au lundi matin, entraînant ainsi la fermeture de la gare et la mise en place d'une liaison par bus avec les gares avoisinantes entre Argenteuil et Fragny-Neuville, départ toutes les 20 minutes.

Les travaux de finition, n'entraînant ni danger ni gêne pour les usagers, seraient exécutés en semaine. ■

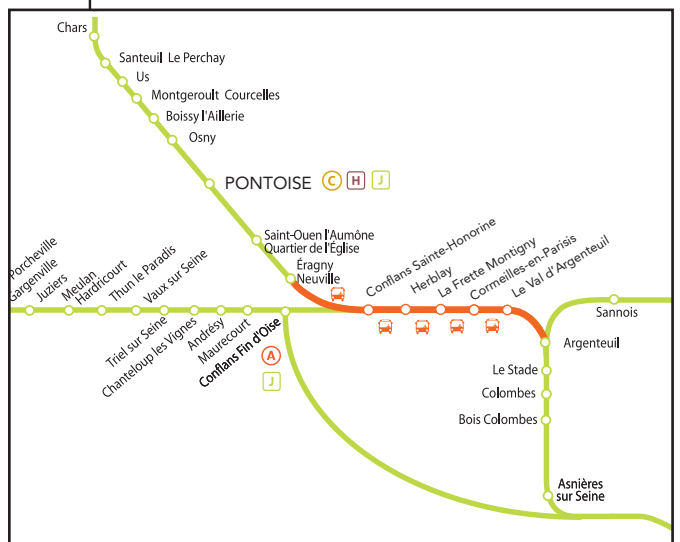
INTERRUPTIONS ET MODIFICATIONS DE CIRCULATION PENDANT 4 WEEK-ENDS EN FÉVRIER ET MARS

SUR LES AXES DE LA LIGNE J AU DÉPART DE PARIS SAINT-LAZARE VERS :

- CORMEILLES-EN-PARISIS
- MANTES-LA-JOLIE VIA CONFLANS SAINTE-HONORINE
- PONTOISE / BOISSY L'AILLERIE / GISORS



L'ENSEMBLE DE CES INFORMATIONS EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ. RENSEIGNEZ-VOUS EN GARE, SUR LA RUBRIQUE « ÉTAT DU TRAFIC ET TRAVAUX » DE TRANSILIEN.COM ET L'APPLICATION SMARTPHONE TRANSILIEN (FLASHEZ LE CODE BARRES 2D CI-DESSOUS).



Le CCAS vous informe

Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées - Formation des aidants familiaux

L'Association France Alzheimer en partenariat avec le CCAS vous propose **une formation à La Frette** :

Les aidants familiaux, malgré tous les efforts déployés, peuvent être confrontés à des situations d'échec, avec des risques d'épuisement et d'isolement. Par la diffusion de «bonnes pratiques d'accompagnement», cette formation va permettre d'acquérir les attitudes et les comportements adaptés aux situations quotidiennes. Cette formation s'adresse aux aidants informels qui accompagnent régulièrement une per-

sonne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. D'une durée de 14 heures, elle est composée de 5 modules de 3 heures environ espacés dans le temps afin de favoriser l'appropriation des contenus. Cette formation est totalement gratuite. Un binôme de formateurs, composé d'un psychologue et d'un bénévole formés spécifiquement à cette action, anime les différents modules.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec

Karine DASSONVILLE au **01 39 31 50 09** ■

La CNAV se mobilise pour l'emploi des seniors



RdV au **Forum Emploi Seniors**
Grande Halle de la Villette

Espace Charlie Parker,
Paris 19°

26 février de 9 h à 18 h (entrée libre et gratuite)

renseignements :
www.forumemploiseniors.fr

Assurance maladie

Depuis le 1^{er} février, l'Assurance Maladie propose aux personnes diabétiques du Val d'Oise de bénéficier du service SOPHIA (service d'accompagnement personnalisé).

Sophia s'adresse aux personnes majeures, atteintes de diabète de type 1 et 2, prises en charge à 100 % par le régime général de l'assurance maladie, au titre d'une ALD.

Renseignements : www.ameli-sophia.fr
Karine DASSONVILLE au **01 39 31 50 09** ■

Le système IRAUDA

Irauda est un nouveau mode d'alerte des secours par les personnes sourdes ou malentendantes. Potentiellement, plus de 100 000 personnes en Val d'Oise.

Toutes les techniques de communication sont mises à profit :

Un fax : **01 34 35 33 18**. Un formulaire avec pictogramme, accessible aux enfants, est disponible sur www.sdis95.fr,

un courriel à alerte.sourds@sdis95.fr,

un SMS sur un numéro spécifique : **06 45 95 18 95**.

A la réception de chaque message une sirène prévient l'opérateur. Ce dernier émet un accusé de réception aux demandeurs l'informant de la prise en compte de son appel et du départ des secours. ■

A vos agendas... 2013

Informations sur le site
www.ville-la-frette95.fr,
rubrique

« Vivre à la Frette »

**ATTENTION
LES ACCUEILS SERONT
FERMES LE 10 MAI**

Scolaires

Classes Transplantées

Comme chaque année, la commune de La Frette-sur-Seine organise 2 classes transplantées pour les petits Frettois.

Cette année, les destinations sont les suivantes :

Ecole élémentaire Aristide Briand

classe de Mme Hemery
29 élèves de CM1
Classe Médiévale à Senergues (Aveyron)
19 au 26 avril 2013
coût calculé selon le quotient familial

Ecole élémentaire Calmette

classe de M. Polisse
29 élèves de CM2
Classe de neige à Allevard (Isère)
10 au 15 février 2013
coût calculé selon le quotient familial

Inscriptions Scolaires

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2010 et les nouveaux arrivants auront lieu du lundi 11 au vendredi 29 mars 2013, **tous les jours** aux heures d'ouverture de la Mairie.

Ouvertures exceptionnelles les samedis 16 et 23 mars.

Merci de vous munir de :

- livret de famille
- justificatif de domicile récent
- justificatif de l'autorité parentale en cas de divorce

Périscolaires

Séjours des accueils de loisirs (priorité aux enfants fréquentant les accueils)

Cette année, **2 séjours** sont proposés aux enfants :

Vacances de Printemps

CONTES ET LEGENDES BRETONNES

- 6 jours au château de Kersaliou à Saint Pol de Léon (Finistère)
- 27 avril au 3 mai 2013
- 20 enfants (âge élémentaire), 1 directrice et 2 animatrices
- **Activités** : Pêche à pieds, centre aquatique, Randonnées, Jeux de plage

Vacances d'Été

Informations données ultérieurement

Les tarifs des séjours feront l'objet d'un règlement en fonction du quotient familial. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement.

Vacances scolaires 2013

Vacances d'hiver

du lundi 4 au vendredi 15 mars

Les inscriptions sont closes

Vacances de Printemps

du lundi 29 avril au vendredi 10 mai

inscriptions aux accueils de loisirs jusqu'au 29 mars

Caroline SIMARD
Directrice du service ■

L'association fait l'unanimité



L'assemblée générale des Rendez-vous du temps libre, association frettoise qui compte plus de deux cents adhérents, s'est déroulée le 18 janvier dernier dans une salle des fêtes entièrement pleine. Les rapports moral et financier ont été votés à l'unanimité, ainsi que le renouvellement de membres du conseil d'administration... pas une voix n'a manqué !

La présidente, Colette Hourseau, a présenté le programme des activités prévues pour le premier semestre 2013. Certaines restent régulières et ont lieu chaque semaine : les randonnées, les séances d'informatique et les jeux de société. D'autres rendez-vous sont pris et offrent des sorties culturelles ou des séances de loisirs : du théâtre, avec Labiche et Molière ; des expositions commentées, sur Dali, Chagall, Boudin... ; des exposés, proposés par des amateurs de voyages ; du cinéma, pour voir ou revoir des films à succès ; et puis de la danse, de l'art floral, de l'œnologie, des repas gastronomiques...

Adhésion

Inscription sur papier libre à adresser, accompagnée d'un chèque à l'ordre de «Les Rendez-vous du temps libre», 55 quai de Seine, 95530 La Frette-sur-Seine. Joindre un certificat médical d'aptitude pour la participation à la randonnée et à la marche tranquille.

- Frettois : 16 € par personne, 26 € pour un couple
- Non Frettois : 22 € par personne, 32 € pour un couple

Informations :

Colette Hourseau : 01 39 97 48 26

www.ville-la-frette95.fr (associations)

Après « les choses sérieuses », un verre de l'amitié a réuni une nouvelle fois les membres de l'association, qui se veut avant tout centre d'animation chaleureux et convivial. ■

Seine aval : la refonte de l'usine d'épuration a commencé

Plus d'infos sur
www.siaap.fr
www.seineavaldein.fr
siaap.fr

Le SIAAP a lancé la modernisation de l'unité de prétraitement de Seine aval : première étape de la refonte globale de son usine.

Seine aval traite 1,5 million m³ d'eaux usées par jour. Avec les 4 autres usines du SIAAP, elle joue un rôle essentiel dans le système d'assainissement francilien.

Sa refonte totale représente pour le service public francilien un investissement considérable qui s'étalera sur douze années. Maurice Ouzoulias, Président du Syndicat qualifie ce « chantier d'historique, car il est celui du renouveau de Seine aval. L'usine de demain sera plus moderne, performante et respectueuse de son environnement ».

Le prétraitement, première phase de la refonte

La modernisation du prétraitement s'achèvera en 2017. Elle constitue la première phase de la refonte globale de l'usine. L'exploitation de l'actuelle unité de prétraitement sera maintenue pendant la durée du chantier.

Première étape du traitement des eaux usées, le prétraitement assure le retrait des plus gros déchets, sables et graisses contenues dans les eaux usées. La nouvelle unité saura mieux faire face aux variations de débits dues essentiellement à la pluviométrie.

Le nouvel ouvrage aura d'autres avantages :

- une empreinte environnementale fortement réduite, grâce à un procédé de récupération de la chaleur contenue dans les eaux usées pour le chauffage des locaux ou la valorisation des sous-produits.
- une ergonomie repensée pour les agents exploitant l'unité.
- une réduction des nuisances avec le recouvrement des bassins de dessablement et une nouvelle unité de désodorisation.

Au service du développement durable et de l'emploi

La refonte de Seine aval correspond à un engagement fort du service public de l'assainissement francilien, « elle s'inscrit dans la démarche de développement durable du SIAAP pour toute la métropole francilienne », comme le souligne Maurice Ouzoulias. C'est une réponse aux défis actuels de l'assainissement francilien, qui permettra de satisfaire aux normes de la Directive Cadre Européenne sur l'eau qui définit le bon état écologique des eaux à atteindre en 2021.

Le SIAAP s'engage aussi en faveur de l'emploi local. Des partenariats sont localement noués sous forme de protocole d'accord avec les communes riveraines.

Conduite dans une logique de concertation, de transparence et d'information avec par exemple la tenue d'un débat public en 2007, la refonte de Seine aval conjugue écologie, technologie et sécurité. ■

Une usine intégrée dans son paysage

Le SIAAP porte une attention particulière à l'intégration paysagère de ses futures installations à Seine aval. Le projet de prétraitement est comme un paysage à part entière. Le bâtiment d'arrivée des eaux usées sera intégré dans un talus, la façade visible habillée de gabions et sa toiture végétalisée au moyen de sédums.

Depuis les coteaux de La Frette-sur-Seine, le bâtiment de dessablage/déshuilage, élément majeur du bâti, sera intégré dans le mouvement ascendant des talus, des aménagements paysagers et des toitures végétales.

L'ensemble constitue un ruban vert qui permettra de réunifier des espaces verts aujourd'hui déconnectés depuis la Seine jusqu'à la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Le projet prévoit de réduire de 40% la surface actuelle de l'usine.

La zone de transition paysagère ouverte au public s'étendra sur près de 400 hectares.

Mise en service en 1940, Seine aval s'étend sur 800 hectares, répartis entre les communes d'Achères - Maisons-Laffitte - Saint-Germain-en-Laye.

Capacité de traitement : 1,5 million m³/jour. Elle traite 70% des eaux usées de l'agglomération parisienne.

Direction de la communication du SIAAP



PROJET A L'ECHELLE DE LA REFONTE
 Vue depuis les coteaux

Des nouvelles de la bibliothèque...

Révodoc, un clic,
un doc
Nouveauté sur
Révodoc :
la Presse en ligne.
Renseignements
à la bibliothèque

Noubliez pas l'heure du conte avec Michèle les mercredis à 15h30 :

20 mars 2013 (2 à 3 ans).


Expositions

Merci à Monsieur Lombard pour sa belle exposition sur « les Oiseaux de La Frette » : jusqu'au 22 février .
Peintures réalisées par Antonio Alves du 26 février au 6 avril 2013.

Ateliers arts décoratifs

(inscriptions à la bibliothèque) :
Mardi 5 mars 2013 (10-12 ans) de 14 h 30 à 16 h 30
Mercredi 6 mars 2013 (7-9 ans) de 14 h 30 à 16 h 30
Vendredi 8 mars 2012 (5-6 ans) de 14 h 30 à 16 h

Préparez vos déguisements

Carnaval à la bibliothèque le 2  à partir de 15 heures.

Coup de cœur des bibliothécaires ...

Adultes

Canaletto à Venise, éd. Gallimard (2012).
Canaletto, Giovanni Antonio Canal (1697-1768), peintre vénitien, célèbre pour ses vues de Venise en particulier. Ce livre nous permet de découvrir les tableaux présentés à l'occasion de l'exposition au musée Maillol.

Une larme m'a sauvée, de A. Lieby avec H. de Chalendar, éd. la Loupe (2012).

Véritable leçon de vie, ce témoignage nous permet d'assister à une véritable renaissance. Au fil des pages, Angèle Lieby nous fait découvrir tantôt l'enfer par lequel elle est passée, tantôt la résurrection. Loin d'être dramatique, ce récit nous montre bien qu'à force de courage et de détermination, rien n'est impossible...

Jeunesse

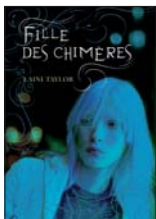
Fille des chimères, de Laini Taylor. éd. Gallimard jeunesse (2010).

Une étudiante en art parlant de nombreuses langues non identifiables, des carnets de croquis.

Un roman fantastique à dévorer.

Strom, d'Emmanuelle et Benoît de Saint Chamas. éd. Nathan (2010).

Une société secrète occulte, des jumeaux qui développent des pouvoirs psychiques, des événements insolites. Bienvenue dans le monde du Strom.



Horaires	
Lundi	Fermeture
Mardi	16 h 30 - 19 h
Mercredi	10 h - 12 h 14 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h 30
Vendredi	16 h 30 - 18 h
Samedi	10 h - 12 h 30 14 h - 17 h





Concert de l'Oise aux Lyres

Le prochain concert de l'Oise aux Lyres, avec la chorale Chant'Herblay, aura lieu le **samedi 13 avril, à 20h30** à l'église Saint Martin d'Herblay 11 rue Jean XXIII. ■

Espace Roger Ikor

Alex ISKANDAR, peintre
du 9 au 24 mars



« Fascinée par la notion d'enfermement, j'ai traversé les murs ... travaillant plus de 3 ans en maison d'arrêt ... multipliant les rencontres sensibles, insolites et souvent dramatiques ... ces gens que l'on exclut de l'extérieur et que l'on brise à l'intérieur.

Pourtant certains résistent ...

Voilà autour de quoi s'articule mon travail : l'enfermement ... la volonté de se libérer de toutes ces choses qui nous empêchent d'aller vers nous même ... et pour devenir libre tout simplement. »



DAOUD, peintre « voyage des ombres »
du 30 mars au 14 avril



« Chaque scène des tableaux de l'artiste nous entraîne vers un Opéra où bien souvent les drames couvent. Comme dans l'art lyrique, il y a des héros, des hommes en fuite, des lâches et des jaloux, de l'amour et de la violence.

Lieux où toutes les passions sont exacerbées, où les émotions sont au paroxysme de leur intensité. Daoud a le sens de la dramatisation et aucun de ses tableaux ne nous laisse insensibles. Chaque coup de pinceau nous entraîne au cœur de mystérieuses aventures. (...)

Nous voilà au cœur du combat éternel entre les ténèbres et la Lumière, bien au-delà d'un simple tableau. (...)

Gérard Gamand, AZART magazine, n° 45.



Entrée libre
Samedi et dimanche de 15h à 19h
55, quai de Seine
La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00

Voici les dernières nouvelles de l'Engobe Bleu

Renseignements:

01 39 97 32 31
pour la poterie pour
enfants

01 39 97 97 64 ou

01 39 97 32 31
pour le vitrail

L'Engobe Bleu propose 2 stages prochainement :

Stage de Poterie pour enfants

Les 12 et 13 mars de 14 à 17h.
(coût 50 € pour les 6 heures de stage, terre et cuisson comprises)

Stage de dessin-Peinture enfants et adultes

les 13 et 14 avril où vous apprendrez à maîtriser le verre, la découpe, les soudures et réaliserez un petit panneau.
(70 € les 2 jours ou 50 € une seule journée, matériel compris). ■

Les Tréteaux de La Frette



Les Tréteaux de La Frette joueront « Diable d'Homme » de Robert Lamoureux

à la salle des Fêtes de la Mairie les 12, 13, 19, 20 avril prochains à 21 h et le 21 avril à 16 h. C'est, comme d'habitude, les deux semaines précédant les vacances de Printemps. Nous prendrons les réservations (obligatoires) par téléphone au 01 34 50 19 85 à partir du 25 mars.

Du nouveau : vous trouverez aux buffets des pâtisseries confectionnées par notre acteur Louis Marie Pons, cuisinier de son métier et fin pâtissier.

Du nouveau encore : un mini remaniement de la troupe a confié à Delphine Cornic le portefeuille de plus jeune actrice des Tréteaux et le rôle de Stéphanie. Les costumes sont au point : ils vont changer pour

nos cinq femmes sous l'influence du Diable, qui réveille en elles des facettes de leur personnalité jusque-là refoulées : le sex-appeal, la soumission inconditionnelle à un amour improbable, le goût de la puissance et de l'intrigue.

Les textes sont presque rentrés dans les mémoires, et les acteurs rentrés dans la peau de leur personnage..., à tel point que si vous croisez François Potey au coin d'une rue frettoise, ne vous étonnez pas de lui trouver un air quelque peu machiavélique.

Les répétitions vont bientôt se multiplier et les décors émerger : leur structure est sur place, il reste à peindre et fixer.

Nous vous attendons avec impatience dans notre Salle des Fêtes et vous disons à bientôt.

Christian Gosset,
Président ■

Musoreille - École de Musique

Musoreille - école de
musique.

51, quai de seine
95530 La Frette/Seine
06 83 43 48 35
<http://musoreille.fr>

Tous nos vœux !

Que la mesure soit binaire ou ternaire, nous souhaitons une pulsation paisible, régulière et propice à l'étude de la musique !

Voici quelques informations sur les événements à venir...

Audition de piano dimanche 7 avril
tous les pianistes de Musoreille

...en attendant d'autres événements importants et notamment un grand anniversaire pour notre association ! ■



Les Amis de La Frette

Renseignements :
Odette Dupressoir
01 39 78 59 18



Les Amis de La Frette vous présentent leur programme pour 2013

- **23 février**
Assemblée Générale à 14 h 30 (Salle des Fêtes – mairie) suivie d'une conférence sur « Les Métiers des Berges de Seine » et du pot de l'amitié.
- **23 mars**
14 h 30 Visite guidée à l'Hôtel de Soubise (Paris)
- **6 avril**
Journée Parisienne
Matinée : Visite guidée du quartier de la Place Vendôme:
Après midi : Visite guidée du vieux village Mouffetard
- **25 mai**
14 h 30 Visite guidée du Musée Cognac Jay (Paris)
- **1 juin**
Matinée : Visite guidée du Quartier de la Mouzaïa
Après midi : Visite guidée de le Goutte d'or
- **13 juin**
19 h Spectacle exceptionnel présenté par la Garde Républicaine.
- **28 septembre**
Journée à Troyes (Aube) Capitale des Comtes de Champagne (en autocar).
Matinée : Visite guidée de la Cathédrale St Pierre & St Paul (XII^e)
Déjeuner dans un restaurant du centre-ville.

Après-midi : Visite guidée de la Maison de l'Outil et de la pensée ouvrière, puis du quartier St-Jean-au-Marché

- Mi-octobre : Visite guidée du Sénat
- Mi-novembre : Visite guidée du Panthéon
(les dates seront confirmées ultérieurement)

Les personnes qui souhaiteraient participer à nos activités doivent adhérer à notre Association.

Cotisations :

Frettois et anciens adhérents :

17 pour un adhérent – 28 € pour un couple

Non Frettois :

19 € pour un adhérent – 29 € pour un couple

Toutes nos activités sont sur le site de la Ville de La Frette – rubrique : « Les Amis de La Frette ».

Toutes nos publications et cartes postales sont en vente à :

la poste de La Frette

la bibliothèque municipale

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Mme Odette Dupressoir : 01 39 78 59 18,
Présidente

M. Georges Billon : 01 39 78 90 81, Secrétaire

Odette Dupressoir
Présidente ■

La Vie du Fleuve



Association de la Vie
du Fleuve
01 39 31 29 61

contact@laviedu-
fleuve.net

www.laviedufleuve.
net

Croisière en Seine et Oise aux couleurs d'automne

L'association « La Vie du Fleuve » a organisé dimanche 28 octobre une croisière pour les Frettois sur la Seine et sur l'Oise. L'association a affrété Le Signac au départ de la Frette-sur-Seine pour une journée de promenade sur la Seine (Herblay, Achères, Conflans Sainte Honorine) et son affluent l'Oise (Maurecourt, Saint-Ouen-l'Aumône, Jouy-le-Moutier, Vauréal, Cergy, Pontoise, Auvers-sur-Oise). La croisière commentée sur l'Oise a permis de découvrir l'Axe Majeur, Port Cergy, l'écluse de Pontoise, la Ville de Pontoise, ... et de croiser plusieurs péniches. La végétation commence à avoir ses couleurs d'automne sous une très belle lumière.

Arrivée à Auvers-sur-Oise, il est temps de faire une escapade au Château pour se retrouver autour d'un bon déjeuner.

Le temps passe vite et il convient de regagner le bateau pour la croisière retour avant que l'écluse de Pontoise ne ferme !

En attendant la prochaine édition, vous pouvez participer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 23 février à 10 h 30 à la Salle Paulette Aragon. ■

Autrefois La Frette

Et la révolution modifia le cours du temps !

Les conventionnels, voulant changer le citoyen et le rendre libre dans un état laïc, la décision est prise d'utiliser un calendrier sans relation avec l'ancien régime et, en particulier, avec la religion catholique.

Le groupe de scientifiques chargé de proposer ce nouveau calendrier met en œuvre le système métrique récemment adopté et divise l'année en 12 mois de 30 jours. Chaque mois est divisé en 3 décades de 10 jours nommés primidi, duodi, tridi, ... et décadi. De ce qui précède découle la suppression du dimanche remplacé par le décadi.

Le jour est divisé en 10 heures elles-mêmes divisées en 10 parties à leur tour divisées en dix.

Le décret de la Convention relatif à « l'ère des français » en date du 5 octobre 1793 est transcrit le 26 octobre 1793 dans le premier registre des décisions du conseil municipal de La Frette. C'est lui qui rend applicable le calendrier républicain sur tout le territoire.

« L'an premier de la république française » commençant le 22 septembre 1792, date de l'abolition de la royauté, le nouveau calendrier débute le 22 septembre 1793 (qui se trouve être un dimanche !).

Dans nos archives l'application de ce texte se concrétise le 11 novembre 1793 par la transcription d'un décret « du 18^{ème} jour du premier mois de l'an 2^{ème} de la république ».

Cette formulation compliquée ne sera que transitoire et, sur proposition de Fabre d'Eglantine (1), un décret fixant le nom des mois et des jours est publié le 4 frimaire. Chaque mois, divisé en 3 décades, est nommé en relation avec le climat ou les travaux des champs (voir encadré) et chaque jour reçoit un nom en relation avec la nature, les outils ou des instruments (noms qui devaient servir pour les prénoms des nouveaux nés !).

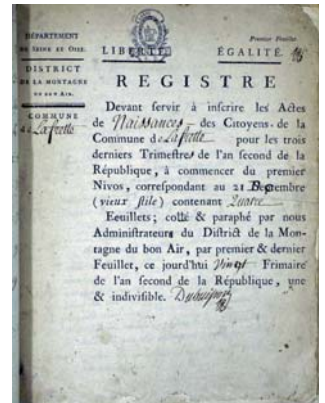
Le vendredi 1^{er} novembre 1793 devient ainsi le 11 Brumaire an 2, jour du Salsifis ou encore le Primidi de la seconde décade de Brumaire. Seules les règles concernant le nom des mois, la division en décades et la numérotation des années ont été appliquées. Une date antérieure à leur mise en œuvre sera dite « Vieux style ».

Les membres de la municipalité ont dû respecter ces nouvelles règles pour l'état civil. L'Etat les y a forcés en créant de nouveaux registres commençant au premier nivôse an 2.

Progressivement ce nouveau calendrier entrera en vigueur dans tous les aspects de la vie des Frettois. Cependant on trouve dans les archives la preuve d'un mélange de l'ancien mode de vie et du nouveau puisque le 20 floréal an 3 (donc jour de décadi et un samedi) « le conseil général assemblé... allant au temple comme d'usage a trouvé un grand nombre de citoyens et citoyennes dans la cidevant Eglise faisant l'office de

Religion Catholique ». Les Frettois respectent le calendrier révolutionnaire en se réunissant le jour du Décadi mais suivent l'office qui est interdit.

Le calendrier républicain sera utilisé jusqu'au 31 décembre 1805 (10 nivôse an 14) et sera remplacé par le calendrier grégorien par décision impériale du 22 fructidor an 13. Cette période nous a laissés que l'usage des repères ayant gardé leur référence révolutionnaire : le 9 thermidor an 2 (2) et le 18 brumaire an 8 (3) en sont des exemples. Mais elle conduit aussi à un casse-tête pour ceux qui s'intéressent à l'histoire ou à la généalogie dès qu'il s'agit de raccorder les calendriers.



« La Frette, le 27 nivôse de l'an 211 de la République Française »

Jean Hourseau,
Vice-président d'Art et Fête

- Vendémiaire pour les vendanges, (début fin septembre)
- Brumaire pour les brumes, le brouillard (début fin octobre)
- Frimaire pour les frimas (début fin novembre)
- Nivôse pour la neige (début fin décembre)
- Pluviôse pour la pluie (début fin janvier)
- Ventôse pour le vent (début fin février)
- Germinal pour la germination (début fin mars)
- Floréal pour la floraison (début fin avril)
- Prairial pour les prairies, les foins (début fin mai)
- Messidor pour les moissons (début fin Juin)
- Thermidor pour la chaleur (début fin juillet)
- Fructidor pour la récolte des fruits (début fin août)



- (1) Poète, secrétaire de Danton
- (2) Chute de Robespierre
- (3) Coup d'Etat de Bonaparte

Sources
Archives communales de La Frette
Wikipédia

Donneurs de sang



Bonne année à tous.

En 2012, nous avons reçu 246 donateurs, merci à vous.

Les campagnes de communication en faveur du Don du Sang ont évolué. Nous ne sommes plus dans l'acte « héroïque, soyez généreux » ; mais davantage dans l'efficacité.

« Donner son sang, c'est être utile ». 90 % des français pensent qu'il est bien de donner son sang, mais seulement 4 % de ceux qui sont en âge donnent leur sang.

Pensez aux malades, aux blessés, vos proches, vos enfants, vos amis, vous-même. Venez nous rejoindre lors des prochaines collectes les :

2 juin, 15 septembre et 1er décembre.

Nous vous recevrons avec plaisir. Nous vous attendons.

En dehors de ces collectes, nous vous communiquons le lieu de collecte de sang le plus proche (si vous souhaitez répondre à des appels urgents de l'Établissement du sang)

Avenue de l'Île-de-France

95301 CERGY PONTOISE

du lundi au vendredi 8 h 30 – 16 h

Samedi 8 h 30 – 13 h.

Tél 01 30 17 33 10

Très cordialement.

Odile Redion
Jean-Pierre Roscouët ■

sports

Lutter contre la maladie d'Alzheimer sur la Boucle de l'Eau



Organisé par le Lions Club de Sannois - Herblay - La Frette Rive de Seine.

Et si vous couriez pour soutenir une bonne cause ? Avec la Boucle de l'Eau, il s'agit de soutenir la lutte contre la maladie d'Alzheimer. La course a pour but de récolter des fonds pour favoriser l'ouverture de centres d'accueil pour les malades.

La prochaine édition aura lieu **le samedi 23 mars 2013 à 14 heures**. Le départ sera donné à la base de loisirs de La Frette-sur-Seine (même lieu d'arrivée). Il permettra de s'élancer sur les berges de la Seine, pour 25 km. Les coureurs traverseront les communes de Cormeilles, Sartrouville, Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Herblay avant de revenir à La Frette.

Un parcours roulant, sans dénivelé, dont la principale difficulté reste l'incertitude météorologique et le risque de vent sur le

plateau d'Achères. Il est à noter qu'à partir du 2ème ravitaillement (un ravitaillement tous les 5 km), un accompagnateur à bicyclette par coureur est autorisé. Une belle occasion pour courir et s'engager.

Inscrivez-vous dès à présent en envoyant le formulaire disponible sur le site de la course (laboucledeleau2.pagesperso-orange.fr), accompagné d'un chèque et d'une licence ou d'un certificat médical. Il sera également possible de s'inscrire sur place le jour de la course. ■

Basket



Le club de Basket de Cormeilles-en-Parisis va ouvrir ses portes pour la première fois au concept des « Génération Basket Camps » et propose aux jeunes Frettois de pouvoir y participer gratuitement.

Ces vacances d'hiver seront sous le signe du basket-ball pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, licenciés dans un club ou non, Cormeillais ou Frettois. Toute une semaine durant, ils pourront découvrir ce sport à travers des concours, des matchs et des jeux.

Des lots seront à gagner tout au long de la semaine de camp et un goûter de clôture sera offert à tous.

Camp de Cormeilles-en-Parisis
du lundi 11 au vendredi 15 mars 2013
9 h à 12 h
pour les 8 - 12 ans
Gymnase du COSEC - rue du stade
95240 Cormeilles-en-Parisis

Renseignements au 01 39 32 06 74 ou
www.basketidf.com ■

Le mot du club de voile début 2013

C'est avec un nouveau président à la barre, Jean-Paul Chrismann, que le navire SNF entame sa navigation 2013. Très impliqué dans la bonne conduite des affaires du club, et très apprécié des sociétaires, il remplace François Perche qui, après 9 ans consacrés à cette fonction, ne se représentait pas.

Les activités nautiques devraient reprendre fin mars après la descente des bateaux qui, grâce à l'aide des municipalités de La Frette et Cormeilles, ont pu être stockés à l'abri, en dehors de leur hangar habituel cet hiver.

Le problème du hangar à bateaux, menacé par la terre d'un chantier, semble en bonne voie de résolution grâce aux efforts de la municipalité.

L'hiver sera consacré au réaménagement des locaux et à l'entretien et à la vérification du matériel.

Au printemps, les SNF remettront en jeu leur titre de champion départemental de voile sur la base de Cergy, nous comptons sur nos champions 2012 : Emmanuel Pin, Thomas Pin, Jean Paul Chrismann, mais aussi sur le meilleur barreur du classement interne frettois, Brice Goineau.

Chez les plus jeunes, Tiphaine Sire est désormais notre locomotive en Open Bic, Georges



Pellet, autre vedette de la série, court désormais en laser 4.7. Nous attendons beaucoup, à un niveau national, des exploits de Nicolas Thepaut, actuel champion de France national 2 en laser 4.7.

Mais la grande activité régulière du club de voile continuera le samedi après-midi à La Frette avec ses nombreux voiliers sur la Seine et, si tout se passe bien, le renfort d'un moniteur supplémentaire pour faire face à l'afflux de pratiquants.

Le bureau des Sports Nautiques ■

ESF Gym



La section danse de l'ESF Gym et Loisirs vous demande de noter, dès à présent, la tenue de son spectacle le 22 juin 2013 en soirée. Nous vous attendons nombreux pour applaudir danseuses et danseur ainsi que leur professeur Sylvine.

Quelques photos du spectacle 2012 sur le thème du cinéma.

Nous vous rappelons que l'association prend des inscriptions tout au long de l'année. Pour tout renseignement concernant les horaires des cours de gymnastique et de danse,

consulter les sites Internet :

de la Ville : rubrique « **Vivre à La Frette - Vie associative - Ass. sportives - ESF Gym / ESF Danse** »,

de notre association : <http://www.esf-gym.fr> et <http://www.esf-danse.fr>

par téléphone :

Christiane : 01 39 97 70 59

Maryse : 01 39 78 20 28

Sylvine danse : 06 09 70 90 71

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre. ■



FÉVRIER

Jusqu'au 22 février

exposition de photos « les Oiseaux de La Frette » par J. Lombard (bibliothèque)

23 février

Assemblée générale de la Vie du fleuve

23 février

Assemblée générale des Amis de La Frette

26 février

Forum emploi seniors

Du 26 février au 6 avril

Exposition de peintures par Antonio ALVES (bibliothèque).

MARS

2 mars

Distribution de sacs végétaux

4 au 8 mars

Arrêt temporaire du minibus

4 au 15 mars

Vacances scolaires d'hiver

5 mars

Ateliers arts décoratifs (pour les 10/12 ans) à la bibliothèque

6 mars

Ateliers arts décoratifs (pour les 7/9 ans) à la bibliothèque

7 mars

Ramassage des emcombrants

8 mars

Ateliers arts décoratifs (pour les 5/6 ans) à la bibliothèque

9 au 24 mars

Exposition du peintre DAOUD Espace Roger Ikor

11 au 15 mars

Camp de basket à Cormeilles-en-Parisis

11 au 29 mars

Inscriptions scolaires

12 mars

Reprise de la collecte des déchets végétaux

12 et 13 mars

Stage de poterie pour les enfants (l'Engobe bleu)

20 mars

Heure du conte à la Bibliothèque (pour les 2/3 ans)

23 mars

Carnaval à la Bibliothèque

23 mars

Boucle de l'eau

23 mars

Hôtel de Soubise (Les Amis de La Frette)

Jusqu'au 29 mars

Inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances de printemps

30 mars

Fermeture de la mairie

30 mars au 14 avril

Exposition du peintre Alex ISKANDAR Espace Roger Ikor

AVRIL

A compter du 1^{er} avril modification de la zone bleue

6 avril

Distribution de sacs végétaux

6 avril

Opération « Berges saines »

6 avril

Journée parisienne (Les Amis de La Frette)

7 avril

Quais sans voiture

7 avril

Audition de piano à Musoreille

12 et 13 avril

« Diable d'homme » par Les Tréteaux de La Frettes

13 avril

Concert de l'Oise aux Lyres (église Saint Martin d'Herblay)

13 et 14 avril

Stage de découverte du vitrail (l'Engobe bleu)

19, 20 et 21 avril

« Diable d'homme » par Les Tréteaux de La Frette

29 avril au 10 mai

Vacances scolaires de printemps

INFOS PRATIQUES

Code couleurs :

- actualités
- enfance-jeunesse
- seniors
- environnement
- culture-loisirs
- sports
- associations
- agenda
- tribunes
- album photos

LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication : Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction : Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
Fax : 01 39 31 50 18
www.ville-la-frette95.fr

Couverture : Jean Hourseau

Réalisation : tpi s.a.s. 01 39 97 38 57



PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
Tonte de pelouses
Taille de haies
Bêchage de jardins
Nettoyage haute pression
Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 01 34 50 17 89
9, allée des mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Les tribunes sont l'expression libre des groupes du conseil municipal.

Agir pour La Frette

Concertation et proximité

La majorité municipale applique son programme en toute transparence et en recherchant l'intérêt général. Faut-il rappeler que tous les dossiers qui engagent l'avenir de notre commune ont fait et font l'objet de la plus large concertation ?

L'établissement du PLU en a constitué une parfaite illustration tout au long des trois années d'étude qui ont précédé son adoption le 10 décembre 2012. Mais il en a été de même pour la construction de la résidence Kaminagai, l'installation de Super U sous la halle, les différentes opérations du contrat régional avec, en dernier lieu, l'aménagement de l'espace identitaire...

La même concertation a été initiée et se poursuivra pour la requalification du centre gare. Tout récemment, cette démarche a encore prévalu à propos de la réforme des rythmes scolaires et on est parvenu à un consensus avec les délégués de parents d'élèves et la communauté éducative pour un report à la rentrée 2014.

Naturellement, on se félicite que les groupes de la minorité aient rejoint la majorité pour un vote unanime sur ce sujet. Cela avait déjà été le cas pour l'approbation du contrat de mixité sociale passé avec l'Etat.

Par contre, l'abstention des élus du groupe «conjuguons demain autrement» à propos de l'abandon par la Région du projet de lycée du Parisis à Montigny-les-Cormeilles ne manque pas d'interpeller. A l'initiative du maire de Montigny, les conseils municipaux de l'agglomération du Parisis ont, à juste titre, manifesté leur solidarité, en s'opposant à une programmation qui oublie notre territoire. Ce qui est inacceptable compte tenu de son développement démographique.

Groupe Agir ■

Conjuguons
demain autrement

Ensemble
pour La Frette

Ces groupes ne nous ont pas communiqué de texte

Conjuguons demain autrement »

Pascal Blot (Parti Socialiste)
pascal1.blot@free.fr

Laurence Janicot (Parti Socialiste)
laurence.janicot@dbmail.com

Stéphane Cesario (MoDem)
stephane.cesario@neuf.fr

N'hésitez pas à nous contacter
par Courriel. ■

Pascale Bouguet-Lousa
Nadine Goldberg
Arlette Hébert

« Ensemble pour La Frette » ■

Vœux du Maire



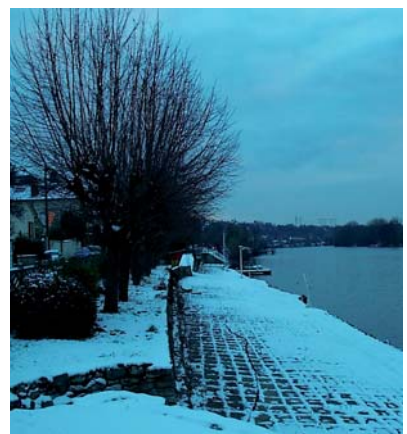
ESF Gym



Association des Rendez-vous du temps libre



SNF



album photos

Décoration de Noël au 104 rue de Verdun - M. BROUSSARD
Photos de Jacques LOMBARD



Calendrier révolutionnaire



11°138. Du 26 octobre 1793, il a été inscrit les intitulés des des 12 pièces comme suit

- 1 lettre du Ministre de l'intérieur, pour les avantages du grand vote relativement aux redevances foncières, et non diagonales. Paris 27 Mars 1793.
- 2 Extrait du registre des Délibérations du Conseil général du Département de Seine et Oise du 25 jour du 1^{er} mois, sur le rétablissement des quaiers dans chaque Commune.
- 3 Décret relatif aux personnes arrêtés en exécution du Décret du 17 Septembre dernier, de 19^e jour du 1^{er} mois, au 2^e de la République.
- 4 Décret qui autorise le Citoyen Charaux et Socié à ouvrir un Canal de navigation pour j'ouvre les rivières d'Yonne et de Loir. 26 juillet, 1793.
- 5 Proclamation au nom du peuple français, relativement aux rôles des contributions. As 6 octobre 1793, 23 août, et 25 octobre, 1790, et 10 Mars, 1791, les officiers ou unités par les sous-officiers des rôles.
- 6 Décret concernant l'ère des français. Du 5 octobre 1793.